



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

L'Europe investit dans les zones rurales

DEFENSE DE LA FORET CONTRE L'INCENDIE Dispositif 8.3.1.
Projet financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen
Agricole pour le Développement Rural

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Forêt du Château de ma Mère – Renfort DFCI de l'ouvrage « Les Cavaliers », commune de Sainte-Maxime

La propriété se situe dans le PAC de l'aléa feux de forêt. Le risque incendie est très fort.

Historique des feux (depuis 1968 pour les incendies < 100ha, depuis 1930 pour les incendies > 100 ha) :

- 1962 -> La grande majorité de la propriété a brûlé, excepté le coin Sud-Est.
- 1982 -> La propriété a été impactée seulement à l'extrémité Sud-ouest.
- 1990 -> L'intégralité de la propriété a brûlé.
- 2003 -> Dernier feu en date ayant traversé la propriété dans sa quasi-totalité hormis l'extrémité Sud-Ouest.

Certaines zones ont été parcourues trois fois par le feu la période couverte par notre historique.

Le risque d'incendie est donc très fort dans cette zone considérée comme un couloir de feu le long de la RD 25. Pris en compte dans le périmètre du PIDAF du golfe de Saint-Tropez géré par la communauté de communes éponyme, des ouvrages sont présents et régulièrement entretenus.

La totalité de la propriété est aussi classée en zone rouge (R) au PPRIF (Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt) anticipé de la commune de Sainte-Maxime.

Les travaux d'amélioration sylvicole proposés dans ce dossier sont réalisés dans une forêt de chêne liège présentant un faible couvert avec un sous-bois très dense, presque impénétrable, composé d'Arbousiers et Bruyères arborescentes avec également des Cistes à feuilles de sauge, Cistes de Montpellier et Calicotomes épineux. Les travaux préconisés contribuent en une réduction de la biomasse liée à l'enjeu de protection des massifs contre l'incendie.

Ce projet a été présenté et **validé lors du comité de massif Sud du 11 février 2022**, annuellement organisé par le Département et qui regroupent les maîtres d'ouvrage DFCI, les pompiers, la DDTM et le Département.

Ce projet a comme objectif le renfort de l'ouvrage « Les Cavaliers », par un débroussaillage d'ouverture sur une surface de 5 ha. Détail ci-dessous :

| Propriétaire | Localisation | Type de peuplement | Présentation synthétique de l'opération | Objectif des travaux | Surface (ha) |
|--------------------|---------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| M. ABBAR Hacene | Sainte Maxime | Suberaie claire | Réduction de biomasse combustible par un débroussaillage en plein d'un maquis dense | Protection contre les incendies et amélioration sylvicole du peuplement par mise en lumière de la régénération acquise | 5,00 |

b) Réponse du projet aux objectifs de la mesure :

- Maintient et renforce la résilience de la forêt et la protection contre les incendies de forêt
- Diminue le risque de propagation de feux de forêt

C) Résultat du projet :

Protection de la de la forêt contre les incendies, la régénération de la suberaie, l'amélioration de sa résistance et résilience aux incendies, à l'échéance de 1-2 ans après la réalisation des travaux.

Une contribution à la valorisation du paysage, de la biodiversité et à la conservation des milieux naturels. Autres objectifs : la valorisation et la préservation des essences comme le chêne-liège qui joue un rôle fondamental en matière de préservation de l'environnement et dans la lutte contre les incendies.

Montant total du projet : 19 764,03 €

Aide publique totale de 15 811,15 €, dont :

Montant de l'aide de la Région Sud et du Département : 10 539,10 €

Montant de financement de l'Union Européenne : 5 272,05 €